

O.F. 3 janvier 1979

Deux ateliers ruraux à Brain et Langon Erulec double son capital

Faire des affaires et redonner la vie à des petites communes qui la perdent. C'est l'idée de départ des ateliers ruraux, « petites unités d'industrialisation en milieu rural ». Les ateliers ruraux sont au nombre de deux dans le canton de Redon. Ils sont gérés par une société commerciale privée : Erulec (établissements ruraux d'électromécanique). Actuellement, ces deux unités sous-traitent avec des grandes entreprises. Leur ambition : proposer demain leurs propres fabrications. Ne plus être de simples ateliers de sous-traitance, mais devenir une véritable entreprise. Le moyen d'y parvenir : arriver à un bon niveau de compétence technique. Pour cela, dans l'immédiat, un besoin s'impose à Erulec. Doubler son capital de départ. La société vient de lancer une souscription qui s'adresse essentiellement à la population des localités intéressées par les ateliers.

C'est à Brain-sur-Vilaine, dans l'ancienne école privée, rachetée par la municipalité, que s'est ouvert, en décembre 77, le premier atelier rural du canton. Il emploie aujourd'hui douze personnes en majorité des femmes. Il doit embaucher quelques ouvrières supplémentaires courant janvier. **Le deuxième atelier devait s'ouvrir à Langon en mars dernier. Ce n'est finalement qu'en octobre qu'il a fonctionné dans les locaux disponibles auprès du terrain de sports. Il doit embaucher en janvier pour arriver à fonctionner fin 79 début 80, avec 20 à 25 personnes.** Un troisième atelier est également prévu à Renac et Ste-Marie.

Si on est loin de l'ampleur prévue au départ, ces ateliers créés avec le concours de la rénovation rurale et de l'association des maires du canton de Redon ont tout de même le mérite d'exister dans des communes où il n'y avait pratiquement aucune industrialisation. Si les chiffres d'employés prévus au départ sont loin d'être atteints, du personnel est rémunéré chaque mois et des embauches sont prévues rapidement. « De plus, il s'agit d'embauche de demandeurs d'emplois locaux », souligne M. Jean Douzon, directeur d'Erulec. « La convention passée avec l'association des maires nous fait obligation d'embaucher de la main d'œuvre du canton de Redon – à l'exception de la ville de Redon – sauf pour les emplois de techniciens pour lesquels nous ne trouvons personne de qualité sur place ».

Vers le photoformage

Erulec a démarré au plus bas de l'échelle de l'électromécanique avec un personnel sans qualifications qu'il a fallu former au cours des premiers mois, et qui continue de se former sur le tas pour tendre vers une spécialisation. Les ateliers ont commencé avec de la sous-traitance uniquement : réalisation de peignes pour câblage électronique, réalisation de circuits imprimés, assemblage de sous-ensembles. Ils travaillent pour Jouan (St-Nazaire), Honeywell-Bull, Thomson, et plusieurs entreprises de la région qui ont des problèmes

électroniques. Plus récemment, un stade a été franchi après qu'un bureau d'études de Télémécanique ait confié à Erulec la fabrication en série d'un appareil destiné à l'équipement d'entreprises et de grandes surfaces. Deux appareils ont déjà été construits, un troisième est en voie de construction. Dans un avenir proche, Erulec entend se lancer dans le photoformage qui est une technique de traitement chimique des tôles. Un marché existe dans ce secteur, dit le directeur d'Erulec. Une seule entreprise s'y intéresse, mais laisse bien des secteurs inexplorés. Erulec estime pouvoir traiter la moitié du marché de photoformage, ce qui donnerait des sommes de 20 000 F par mois. A ce stade, ayant développé ses propres fabrications et ses propres services commerciaux, Erulec pourrait être taxée réellement du nom d'entreprise.

Un « capitalisme populaire »

Financièrement, la société a démarré avec un capital de 150 000 F. apporté par plusieurs banques et par la Chambre de Commerce et d'industrie qui détient environ 52% des actions d'Erulec.

Une subvention de 170 000 F, dont 52 000 F devaient servir à constituer le capital, a été débloquée par l'Etat. Elle sera reconduite pour la même somme cette année. Pour parvenir aux buts qu'elle s'est fixée, Erulec a décidé de doubler son capital, soit de trouver 150 000 F. C'est essentiellement auprès des habitants des communes rurales où elle travaille qu'elle entend trouver cette somme.

Des actions de 100 F ont été proposées au personnel déjà employé par Erulec, mais aussi à l'ensemble de la population rurale du canton de Redon. Pour Erulec, il s'agit de « *promouvoir une sorte de capitalisme populaire qui ferait prendre en charge l'industrialisation rurale par ceux-là même qui y sont intéressée* ». Erulec, qui continuera malgré tout à faire appel aux banques ou à de grosses entreprises, demande, en quelque sorte, à la population de se « *mouiller* », « *de dire si cette idée d'ateliers ruraux l'intéresse ou non. Et si elle est intéressée, de ne pas se contenter d'un intérêt platonique* ».

C'est un contrat de confiance qu'Erulec demande à la population de petits épargnants ruraux de passer avec elle. Aux petits épargnants, de voir si, oui ou non, les ateliers ruraux méritent leur confiance.